

---

## [Les chartes](#)



La signature des chartes permettent aux clubs sélectionnés, ainsi qu'à leurs licenciés, de s'engager dans la démarche éco-sportive avec la Métropole et leurs Mairies avec des objectifs et des pratiques faciles à mettre en œuvre clairement identifiés.

[La charte de l'éco sport](#) est signée en début d'année sportive par les responsables des clubs, les mairies et la Métropole Rouen Normandie. Il s'agit d'un accord formel d'engagement pour les 3 partenaires du projet.

[La charte du sportif éco-responsable](#) est signée par chaque adhérent au moment de son inscription. L'adhérent prend ainsi connaissance de la démarche de son club et s'engage à son tour à respecter certaines pratiques éco-responsables tout au long de l'année.

**Liens transversaux de livre pour Les chartes**

- 
- [↳ L'accompagnement](#)
  - [Haut](#)
  - [Deviens éco-sportif ↳](#)